



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de Règlement numéro 792 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Lors d'une séance ordinaire tenue le 9 mars 2026, le conseil municipal de la Ville de Louiseville a adopté le projet de règlement cité ci-haut.

Ce projet concerne tout le territoire de la Ville de Louiseville. Ledit projet de règlement numéro 792 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **mercredi 25 mars 2026 à 18h00**, à l'hôtel de ville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le Service de l'urbanisme, permis et environnement, expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de ville situé au 105, avenue Saint-Laurent, Louiseville, soit du lundi au jeudi, de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00 (sauf les jours fériés).

Donné à Louiseville
Ce 18^e jour du mois de mars 2026

Maude-Andrée Pelletier
Greffière